

le monde libertaire

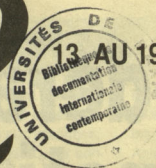
Hebdomadaire de la FEDERATION ANARCHISTE
adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

13 AU 19 SEPTEMBRE 1990

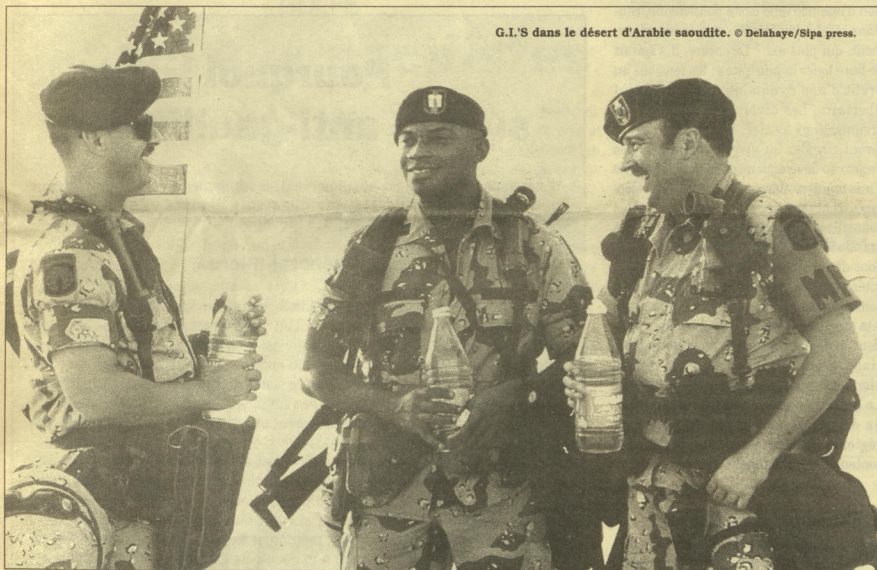
N° 793

10,00 F



CONTRE LES TARTARINS ET LES DEMAGOGUES

Refusons la guerre !



G.I.'S dans le désert d'Arabie saoudite. © Delahaye/Sipa press.

GOLFE

Le Koweït : empire financier

CEUX qui se seraient inquiétés du sort de l'émir du Koweït et de sa famille après l'invasion du petit émirat par les troupes irakiennes peuvent se rassurer. Certes, le pays avait encore deux siècles de production de pétrole assurés. Ses réserves prouvées de pétrole représentent 92 milliards de barils, ce qui fait tout de même un beau pactole, et un manque à gagner qui n'est pas négligeable. Mais heureusement, les revenus des actifs à l'étranger de l'Office koweïtien d'investissement (le KIO) assureront à la famille régnante des revenus plus importants que ceux issus de la vente du pétrole. On a là une application exemplaire du

principe consistant à mettre ses œufs dans plusieurs paniers.

Main basse sur BP

Rappelons que selon les critères de la CNUCED — Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement — le Koweït appartient officiellement au tiers monde, malgré un revenu moyen par tête d'habitant de 13 400 \$ en 1988, supérieur à celui de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Le KIO est un holding financier du gouvernement koweïtien, c'est-à-dire de la famille régnante, qui se consacre aux investissements internationaux. Depuis quelques années, le KIO avait multiplié massivement ses prises de participation, particulièrement en Europe.

L'Office koweïtien d'investissement était apparu sur le devant de la scène peu après le « lundi noir » du 19 octobre 1987 lors duquel un mini krach bour-

sier avait secoué la finance internationale. A cette occasion, le prix d'émission de l'action de la société British Petroleum (1), qui avait été fixé à 330 pence par le gouvernement, s'effondra. Le gouvernement britannique s'affola et fixa un prix plancher de 70 pence, en dessous duquel la Banque d'Angleterre rachèterait les actions mises sur le marché. Or un mois après le « lundi noir », le KIO annonce qu'il détient 10% des actions de BP et qu'il les a payées « quelques pence au dessus du prix plancher », c'est-à-dire une bouchée de pain. Quelques semaines plus tard, le KIO, qui avait continué à acheter, annonce qu'il détient 21% des actions de la BP.

On se trouvait donc devant la situation suivante : un Etat membre de l'OPEP allait devenir le principal actionnaire d'une des plus importantes multinationales du pétrole.

Suite p. 6

INSOUMISSION

Gilles Morlot : le verdict... la victoire !

Gilles Morlot, insoumis depuis 1978, a comparu à Limoges le 14 août 1990 pour refus d'obéissance.

Le verdict, rendu le 5 septembre, a presque donné satisfaction aux nombreux et actifs membres de son comité de soutien : il a été reconnu coupable, mais est dispensé de peine. Les convictions et les motivations de Gilles Morlot lui ont valu douze années de « galère », mais aussi une belle victoire contre la bêtise militaire. Dans notre prochain numéro, nous donnerons l'occasion à Gilles de nous faire part de ses douze longues années d'insoumission.

Le Comité de rédaction

RENTREE SOCIALE

Unité nationale et austérité

LORS de la dernière conférence de presse du président de la République, un journaliste a rappelé à François Mitterrand qu'alors qu'il dénonçait avant les vacances la mauvaise répartition des profits la première mesure gouvernementale qui s'annonçait aujourd'hui était la baisse de l'impôt sur les sociétés...

Les événements du Golfe grèvent le budget de la France, alors Matignon choisit d'alléger les charges du patronat, solidarité nationale bien comprise oblige ! Lors d'une prestation télévisée Béréngovoy a même annoncé que questions impôts il y aurait quelque chose, mais que c'était une surprise ! La secrétaire d'Etat à la consommation donne des conseils aux familles modestes pour équilibrer leur budget à l'occasion de la rentrée scolaire ; et Michel Rocard reçoit F. Parigot, président du CNPF, pour faire payer la « facture du Golfe » aux salariés. Comme le reconnaissait le baron Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF, dans une interview au Figaro : « La réaction des pouvoirs publics va dans le bon sens » car elle « reconnaît la nécessité de la priorité de l'entreprise ». Distribution accrue de faveurs fiscales au capital, nuages d'austérité pour les salariés, le décor de la rentrée est bien planté.

Lors de la conférence de presse, François Mitterrand, pressé de questions sur le « budget anti-crise » et les remous divers qu'il entraîne au sein même du PS, a tout balayé d'un revers de la manche et déclaré qu'il jugerait sur pièces quand le gouvernement lui présentera un projet. Autant dire que tout repose sur Michel Rocard, pour faire passer le plan de rigueur, Tonton arrivant en seconde ligne si ça se gâte vraiment.

Dans la préparation du budget 91, la crise du Golfe a été une « aubaine » pour ceux qui gèrent le capitalisme au nom d'un socialisme à la française. Il n'est pas besoin d'être sorcier pour penser que

toutes ces mesures d'austérité étaient en préparation. Pour certains même c'est la volonté de faire « supporter à la majorité des Français les conséquences des difficultés accrues des grands pays capitalistes, en tête desquels les Etats-Unis » (l'Humanité du 7 septembre 1990). Mais est-ce à dire que l'URSS marche dans le même canevas ? Ah méandres de la pérestroïka !

Quoi qu'il en soit des interprétations du jeu des super-grands sur l'échiquier mondial, pour la France le ton est donné : réduction des dépenses, les salaires doivent donc marquer le pas...

Fumée donc que les discours de l'Elysée sur une plus juste répartition des profits, Matignon et super-Rocky veulent épargner à leurs amis patrons le paiement de la « facture du Golfe ».

Allons aux sources et citons le Nouvel Economiste qui, la semaine dernière, rapportait ce qui se disait dans les couloirs de Matignon : « Les discussions de branche porteront sur les classifications, pas sur les salaires réels (rappelle un conseiller ministériel). Cela laisse aux chefs d'entreprises toute latitude pour répercuter comme ils le veulent l'impact des nouvelles grilles. »

Dans les médias, on mêle problème des « otages », défense des droits de l'homme, droit international, menace de guerre et le remède proposé est de se serrer la ceinture !

Quand il s'agit de vendre des armes à l'Irak le gouvernement se voile la face devant le massacre des populations kurdes, quand le Koweït est envahi, le monde entier se sent solidaire des partenaires du capitalisme mondial. La logique du profit sous-tend tous ces agissements, ajoutez l'idéologie militariste... autant de raisons pour ne compter que sur nos luttes ; nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux des amis de M. Michel Rocard.

J.-P. Germain

T 2137 - 793 - 10,00 F



F°P. 2520

Fédéralisme et fonctionnement des institutions en société libertaire

Dans le n° d'été de notre journal, nous avons publié un article de Philippe Chailan posant le problème d'une économie libertaire. Comme promis, voici la suite, où est traité le fonctionnement des institutions en société libertaire.

UN risque, un « coût » envisageable, celui de l'inertie sociale, tient à l'apparente complexité d'une société libertaire. Quand, accusés par nos adversaires d'avancer des projets trop flous, donc marqués au coin de l'utopisme, nous développons et précisons les potentialités du fédéralisme et de l'autogestion, ces développements et précisions mêmes sont interprétés comme une preuve de fragilité ou de lourdeur. Les nouvelles institutions, nous demande-t-on, ne s'entraveront-elles pas mutuellement ? Et une pernicieuse inertie ne s'en trouvera-t-elle pas diffusée dans tous les secteurs, condamnant la société à un doux et morbide somnambulisme ? Rappelons, donc, que les structures institutionnelles de l'anarchisme ne constituent qu'un centre vide où se reproduit la

société, mais qu'autour de ce centre vide se noue une multiplicité de contrats — entre associations, régions et communes — qui tendent à remodeler sans cesse les configurations sociales. Et nos adversaires libéraux, de droite ou de gauche, qui cachent sous le nom de « contrat » la violence faite aux travailleurs, auront-ils le cran de prétendre que le régime du contrat entre égaux sonne le glas de l'innovation, de l'invention économique et sociale ? L'autonomie nouvelle des communes, des régions, des entreprises autogérées mieux pourvues en crédits, ne peut que favoriser les initiatives individuelles et collectives.

La question du mandatement

Certains juristes imputent par avance au mandatement la paternité d'un immobilisme que, nouveaux Cassandre, ils prophétisent avec fracas : les délégués mandetés, liés par les instructions reçues, ne pourraient parvenir entre eux à une décision commune, prétendent-ils. Mais en société libertaire, le mandat ne lie pas des députés statuant sur tout, dans le cadre d'une Assemblée nationale : les organes fédéralistes mettent en présence les délégués de collectivités locales ou de collectifs de travail représentant des intérêts bien précis. Les conditions des accords et contrats qu'ils passent entre eux ont donc fait l'objet de discussions préalables parmi leurs mandants. Ces derniers savent dans quelle mesure leurs partenaires d'une autre collectivité, ou d'une autre entreprise, signeront ces accords et contrats. L'imprévu de la délibération se trouve par là même singulièrement limité : et la marge de manœuvre du mandaté peut même être fixée par le mandat qui l'engage.

L'administration locale et régionale peut d'ailleurs intégrer, outre la pratique du mandat, des procédures de décision directe facilitées par les développements de la télématique. Mais en aucune façon, une gestion libertaire ne porte en elle la fatalité du blocage.

Le souci d'un réel contrôle recoupe d'ailleurs l'exigence d'une dynamique efficace, au niveau des diverses collectivités et de leur gestion. Les modèles fédéralistes habituellement proposés confient aux conseillers municipaux — eux-mêmes mandatés par la population — la responsabilité de mandater en leur sein l'individu ou l'équipe qui représentera la commune dans l'instance « englobante » — appelons-la conseil régional. En découle le risque, insupportable en société libertaire, que les conseillers régionaux se sentent responsables uniquement devant les conseillers municipaux, et non devant les citoyens : comment accepter cette menace de formation d'une nouvelle caste politicienne, cautionnée et « légitimée » par le mandatement, qui plus est ? Là encore, il s'agirait de faire jouer la pluralité et les tensions au profit d'une dynamique véritablement libertaire. Les diverses associations et organisations locales, donc, rédigeront et feront circuler au niveau communal des projets de développement régional, codifiés d'une manière claire et précise. Ces projets concurrents trouveront des relais parmi les conseillers municipaux, antérieurement mandatés par les divers quartiers — et donc divers de par leurs sensibilités et les intérêts qu'ils représentent. La population communale, connaissant à la fois les projets proposés et les individus qui les défendent — déjà « éprouvés » dans leurs fonctions municipales — se prononcera alors, par vote, pour l'un de ces projets. Le conseiller municipal qui l'aura défendu temporairement conseiller régional et le projet retenu définira le contenu de son mandat.

Le vote des citoyens

Encore faut-il qu'auprès du conseil régional siège une juridiction habilitée à recevoir les plaintes des mandants, et à organiser un éventuel référendum pour ou contre la révocation du conseiller, si son travail vient à être mis en cause. Enfin, certains projets diffusés localement par les associations communales recoupant fatalement, totalement ou partiellement, de grandes orientations se dégageront assez facilement au sein du conseil, en faveur de tel ou tel type de développement régional. Notons cependant que la majorité des décisions concernant les communes se négocieront par contrats intercommunaux n'engageant que leurs contractants, et toujours sous le contrôle des collectivités mandataires. Un schéma analogue inspirera la désignation des délégués des régions au

conseil fédéral ; mais celui-ci comprendra également les représentants mandatés des fédérations professionnelles — révocables eux aussi, bien sûr.

Même la part incompressible de la centralisation économique devra permettre d'affirmer une dynamique. En effet, les différents choix budgétaires envisageables, présentés par les associations sous forme de projets précis, pourront faire l'objet d'un vote de l'ensemble des citoyens, par exemple tous les cinq ans. Cette procédure de décision directe, au niveau fédéral, coupera court à toute tentative de constitution d'un embryon technocratique. Une telle répartition d'ensemble des crédits, par grands secteurs d'activités, préludera d'ailleurs à des débats complémentaires, annuels, lors desquels on déterminera la répartition des investissements à l'intérieur d'un même secteur du budget — éducation, industrie, agriculture, etc. ; à l'issue

des débats, le projet majoritairement retenu deviendra loi de programmation pluriannuelle, s'étendant par exemple sur cinq ans.

Chaque année étant consacrée à discuter d'une loi de programmation spécifique à l'intérieur du cadre budgétaire global, une continuité et une cohérence s'affirmeront à partir des confrontations mêmes, sans que s'interrompent jamais les grands débats collectifs, sans que la souveraineté des individus et des groupes sociaux sur leur destin soit jamais congédiée, comme c'est le cas aujourd'hui après chaque élection. Répétons-le d'ailleurs, hors des choix budgétaires, toute l'activité économique dépendra des contrats, et échappera par là même aux problèmes de majorité — un contrat n'engageant que ses contractants.

Philippe Chailan

Pourquoi suis-je anti-gaulliste ?

La presse a titré quasi unanimement des hommages envers « l'homme du 18 juin ». Il est bon que quelques voix discordantes se fassent entendre... au milieu du concert des louanges.

Le général-micro

Sans vouloir tomber dans la mesquinerie, ramenons les faits à leur réalité. Si Charles De Gaulle fut vraisemblablement un homme courageux, ce fut surtout un homme habile, dont le testament politique est bien mince. Sa seule vraie grande victoire fut la conquête du micro de Radio-Londres, d'où il suivit les événements, sans jamais les impulser. Contesté par les siens, détesté par Winston Churchill et peu apprécié de Théodore Roosevelt (les Anglo-américains lui préférèrent Giraud), il apprendra la nouvelle du débarquement comme tout le monde en achetant le *Times*, dans la rue le 6 juin 1944...

Après un court passage au gouvernement en 1944-1946, où il engrange les lauriers de ceux qui se sont vraiment battus, il quitte la scène politique sans gloire, et y revient à l'occasion d'un coup d'Etat militaire. La population française lui demande de faire la paix en Algérie, et il y prolonge la guerre pendant quatre années interminables. Au passage, prisonnier des promesses imprudentes du discours de Dakar, il est contraint à la décolonisation : le seul acte politique à mettre à son crédit. Il ne comprend rien à Mai 68 (qui est essentiellement une révolte anti-gaulliste) et se retire définitivement comme un enfant boudeur.

Gaulliste

Anarchiste, socialiste, communiste, libéral, conservateur... ces adjectifs ont un contenu. Mais gaulliste ? Si le mot, gaullisme, n'a pas de sens, est-ce que le terme anti-gaullisme en a un ? Si on creuse ce mot, gaullisme, on y retrouve un bric-à-brac hétéroclite : nationalisme, patriotisme, fierté nationale, populisme, démagogie, association capital-travail... Rien de bien original. Quelle différence entre pétainisme et gaullisme ? Et même quelle différence avec le stalinisme, l'hitlérisme, le fascisme... ? beaucoup sur les formes, peu de chose sur le fond. Sur la forme De Gaulle se situe aux antipodes des pratiques barbares, monstrueuses de Hitler, Staline et Mussolini, mais sur le fond, et dans le cadre du système démocratique-parlementaire, De Gaulle a joué toute sa vie le rôle sur mesure du « petit père du peuple français ».

Cet homme était persuadé que tous les Français étaient des êtres immatures, incapables de prendre leur destin en mains (« *Les Français sont des veaux* »). Cette attitude paternaliste, de « père de la nation », copiée sur celle de Pétain, est l'essence du gaullisme : un peuple d'enfants a besoin d'un père, d'un chef, d'un duc (e) pour le conduire. Elle est par nature régressive psychologiquement, et politiquement aliénante. C'est rigoureusement l'idéologie la plus pernicieuse que les anarchistes ont choisie de combattre. Le paternalisme, sous toutes ses formes, s'oppose par nature à la revendication égalitaire, située au cœur de la problématique libertaire. Ni Dieu ni maître, ni De Gaulle. Voilà pourquoi je suis, nous sommes, anti-gaullistes !

Yves Peyraut

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.

Tarif

	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n° 35 F	70 F	60 F
3 mois	13 n° 95 F	170 F	140 F
6 mois	25 n° 170 F	310 F	250 F
1 an	45 n° 290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Gaspard-Monge,
55, rue du Fossé-Blanc, 92230 Gennevilliers
Dépôt légal 44 145 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

COMMUNIQUE

La crise du Golfe suscite de nombreuses prises de position contre la guerre.

Il est remarquable de constater que la presse n'en fait pas le moindre écho. L'intoxication médiatique et belliciste va bon train.

Il est temps de faire converger l'ensemble du mouvement de protestation dans une mobilisation contre la guerre, contre le militarisme et pour la solidarité internationale des peuples.

Nous dénonçons les plans de rigueur du gouvernement et du CNPF et nous appelons l'ensemble des composantes du mouvement social à préparer la riposte anticapitaliste et antiétatique, seule issue viable pour la paix.

Fédération anarchiste



Saddam... Rambo !
© Nicolas/Sipa Press.

GOLFE

Appel aux pacifistes

Nous, partisans de la paix et considérant le recours à la force armée comme contraire à l'humanisme qui doit inspirer toute société sortie de la barbarie, condamnons en bloc le déploiement militaire du Proche-orient.

Le coup de force de l'Irak au Koweït demeure une manifestation éloquent du militarisme de notre époque qui vient s'ajouter aux nombreuses cruautés perpétrées par le régime de Saddam Hussein.

Les dommages subis par les populations du Koweït et les souffrances endurées par celles de l'Irak sous la botte de son matamore suffisent pour comprendre que l'ordre du jour est à la sagesse et au dialogue et non aux démonstrations de force morbides et dangereuses.

L'escalade militaire et son ultime conséquence la guerre constituent des méfaits immensément plus dramatiques que ce qu'elles prétendent réparer.

Comment ne pas relever l'opportunité de la création d'un nouvel « ennemi », au Sud, pour remplacer celui de l'Est ?

Comment ne pas voir l'œuvre des lobbies militaro-industriels toujours prompts à justifier et à imposer leur entreprise de mort ?

Nous dénonçons l'arrogance de la caste politicienne qui non contente de soutenir des tyrans voudrait dans des « unions sacrées » tapageuses en faire payer la facture aux peuples par le sang et la sueur lorsqu'elle s'estime trahie.

Les sacrifices que le CNPF et le gouvernement exigent de la population sont une manifestation supplémentaire du cynisme de nos dirigeants que, d'ailleurs, les « professionnels de l'information » ne manquent pas de relayer servilement.

L'inconséquence de l'ordre étatique et capitaliste mondial ne saurait réclamer de tels sacrifices humains. Il n'y a pas à mourir pour Koweït-City puisque ceux-là mêmes qui le veulent ont armé la haine et des fous dangereux.

L'Irak s'il doit être sanctionné peut l'être pacifiquement, dans un isolement moral et par l'interruption de toute

coopération qui profite directement au régime. Affamer l'Irak serait une erreur que l'esprit de justice doit rejeter, tant les premières victimes en seraient les populations civiles.

L'exigence humaine de vivre libre, décemment et en paix ne se mesure pas à la capacité d'une société à faire rendre gorge à un adversaire, mais à la volonté de résoudre les conflits humains par la raison, l'entraide et la dignité.

La duplicité, la responsabilité collective, la gabegie capitaliste et leurs propres manquements au droit dont ils se recommandent, ne fondent aucun des Etats engagés dans cette aventure à se faire les gendarmes du monde et encore moins les justiciers.

La solidarité humaine n'est pas la raison d'Etat et nous restons convaincus que les seuls ennemis véritables des régimes iniques et cruels, ou de ceux qui les soutiennent ou les installent, ce sont les hommes et les femmes qui les subissent, de ceux-là nous sommes solidaires, ceux-là sont habilités à s'en libérer.

Pour toutes ces raisons, nous déclarons irrecevable l'usage de la force ou bien même sa menace. Nous nous engageons à combattre les velléités guerrières de la France et nous demandons à l'opinion publique internationale d'opposer un front du refus au militarisme et à l'agressivité de l'ensemble des Etats impliqués.

Ce sont là nos objectifs, faire barrage aux logiques de guerre et faire converger un mouvement en faveur de la paix ; telle est l'urgence.

Rejoignez notre appel !

Fédération anarchiste, Union des anarchistes, Union pacifiste de France

Liste des premiers signataires de l'appel aux pacifistes :

Michel Auvray (historien), Jean-Claude Babois (conseiller municipal « vert » de Carnoules), Bernard Clavel (écrivain), Henri Laborit (biologiste), Serge Livrozet (écrivain), Michel Ragon (écrivain)...

EDITORIAL

PAUVRES impérialistes... tout tout le camp ! Beaucoup pensaient, il y a quelques mois encore, que le monde était définitivement bâti sur les rapports Est-Ouest. Tout bon professionnel de la guerre ou de l'économie capitaliste n'avait à cœur que de contrôler au mieux le monstre soviétique. Il est vrai, celui-ci montrait quelques signes de faiblesse, néanmoins, on n'était sûr de rien. Certes, il y avait bien le risque intégriste avec l'Iran Khoméniste, le terrorisme proche-oriental ! Mais l'essentiel de l'activité de nos chers décideurs se bornait à protéger les intérêts de l'Occident « libéral » face au péril communiste.

Mais les ambitions croissantes des amoureux du Coran inquiètent de plus en plus, à l'Ouest, le monde des marchands. On vit, alors, de l'Élysée à la Maison Blanche se multiplier les interventions pour endiguer le monstre iranien.

En France, dans les milieux diplomatiques, le leader irakien était alors qualifié de dernier rempart « contre le péril perse ». C'était l'époque triomphante des industriels de l'armement : Dassault, Lagardère (PDG de Matra) se précipitaient à Bagdad. Même Chirac était « tombé amoureux » de Saddam Hussein...

L'arrivée de la gauche au pouvoir n'entama rien l'idylle. En 1984, Chevènement fonda, avec quelques autres, l'Association des amitiés franco-irakiennes...

Et puis catastrophe, le 2 août, l'« ami » Hussein envahissait le Koweït. Il faut dire que l'Irak avait beaucoup de dettes et le Koweït beaucoup de pétrole ! Une manière comme une autre de régler ses comptes !

En quelques heures, ce fut le début de la fin : Hussein devenait l'égal d'Hitler et c'est tout juste si on ne nous « envoyait pas tous au charbon » !

En plein cœur de l'été, Rocard abandonnait son voilier pour la « galère » parisienne. Il dut, le bougre, écourter ses vacances. Mitterrand quittait ses Landes pour son bureau élyséen d'où il lançait le Clemenceau à l'assaut du vilain petit Saddam. Ce trop célèbre porte-avions s'est depuis enlisé dans les sables, quelque part, pas loin du Golfe. De son côté, le gendarme américain veillait. Bush dépêcha au plus vite ses boys, tout en continuant à jouer au golf (sans e !) et à pêcher à la ligne. (Il s'est d'ailleurs écorché l'oreille avec un hameçon... blessure de guerre ?)

Un mois suffit pour que l'Occident, au complet, menace le dictateur de Bagdad d'une intervention musclée, s'il ne « dégageait » pas au plus vite du Koweït.

Cela, bien sûr, prêterait à rire s'il n'y avait pas en jeu la vie d'otages... de tous les otages. Oui, l'Etat irakien est à condamner. Oui, Saddam Hussein se comporte comme un petit Hitler, au regard de sa façon barbare d'éliminer ses opposants, d'encaserner la société irakienne. Parti unique, pouvoir unique, impérialisme... ce n'est guère nouveau ! Le comparer à Hitler n'a rien d'original non plus !

Quelle hypocrisie de voir cette course folle des diplomates pour nous éviter, soi-disant, la guerre ! C'est heureux, si cette cavalcade peut encore servir à cela... pour combien de temps et surtout pour préserver quels intérêts ?

Quelle hypocrisie dans cette condamnation unanime d'un Etat qui ne respecte pas le droit dit « international ». Vingt ans d'irakophilie française, des années d'impérialisme occidental et maintenant les voilà tous côte-à-côte en vue de dénoncer l'ignoble maître de Bagdad.

C'est même une chance, les soviétiques n'en rajoutent pas. Bush et Gorby ont fait

la « causette » pour s'organiser au mieux. Personne, pas un instant, ne s'interroge sur les raisons essentielles de cette crise. Aggression ? Logique de guerre ? On nous « rebat les oreilles » avec des enjeux moraux : barbarie contre humanisme, Islam contre Occident, dictatures contre démocraties.

Accessoirement, on nous parle des tragiques conséquences de la crise pour les réfugiés du Koweït et pour ceux de l'ensemble des pays du tiers monde.

Il faudrait être un comptable bien sourcilieux pour trier les crimes des uns et des autres. L'Irak, qui assassine les populations kurdes, les « démocraties », qui jouent aux gendarmes à la Grenade, au Tchad, au Panama, en Irlande, au Gabon... Autant de drames qu'il faudrait reprendre cas par cas où l'on découvrirait que les défenseurs des droits (faits par qui ? Pour qui ?) ne sortent pas grands.

Si et les vraies raisons, les véritables clichés ne passaient pas entre les notions moralisatrices, les mythes, les religions, les cultures ; mais à l'intérieur des nations elles-mêmes. La logique de guerre existe bien, mais une guerre qui oppose les détenteurs des pouvoirs économiques et politiques à ceux condamnés à se débrouiller ; ceux dont la parole est toujours étouffée. Derrière les gesticulations du moment, il existe une guerre plus complexe aux armes plus subtiles que celles employées actuellement dans le Golfe et aux enjeux s'inscrivant dans le long terme.

Logique de guerre ? Oui, mais pas celle que l'on voudrait nous faire partager... celle des causes douteuses, que la quasi unanimité dirigeants et médias glorifient.

EN BREF

PROJECTION

Le lundi 17 septembre, de 19 h 30 à 20 h, au siège de la Libre Pensée (12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris), compte rendu des réunions de l'été sur la contestation, les convergences, les alternatives par Défense de l'Homme. A partir de 20 h, projection d'un film vidéo sur Tchernobyl, avec

interventions de militants écologistes du parti des « verts » et des magazines *Ecologie-Infos* et *Les Réalités de l'Ecologie*. A partir de 21 h 30, débat avec le public. Participation aux frais : 20 F.

CONFERENCE

A l'occasion de la parution de son livre *Madéleine Grawitz* donnera une conférence, à propos de « Bakounine anarchiste », à la librairie la Gryffe (5, rue

Sébastien Gryphe, Lyon 7^e), le mardi 25 septembre, à 20 h 30.

ASSOCIATION

L'Association culturelle libertaire de Grasse (Alpes-Maritimes), malgré la fermeture de son local (La Commune) fin juin, poursuit ses activités. Pour la contacter écrivez à l'adresse suivante : La Galère, BP 117, 06333 Grasse cedex.

ÉCOLOGIE

Les Maures en feu

Nous n'irons plus aux bois, les châtaigniers sont cramés et les chênes et les bruyères et... et... et... Pleurons nos Maures (Var), qui aujourd'hui plus que jamais portent tragiquement leur nom (en provençal, maure signifie sombre). Courant août, en trois à quatre jours, 15 000 hectares ont été réduits en cendres et fumées. Quinze mille hectares, cela représente 150 millions de m²... beau rendement n'est-ce pas pour un simple mégot, une simple allumette. 150 millions de m² c'est par défaut l'aire du carré de 12 Km de côté, par excès celle d'un cercle de 14 Km de diamètre. Pas mal non ? En fait, le feu a zigzagué, ça et là, à travers les Maures, au gré des vents sur un front d'un périmètre d'environ de 120 Km. Parti de Collobrières, il s'en est allé visiter la côte jusqu'à Bormes et La Londe, puis sans doute écouré par l'intense concentration touristique s'en est revenu vers son point de départ, a fait une « virante » jusqu'à Pierrefeu et poussé quelques pointes en direction de Carnoules et Pignans.

Combien d'êtres vivants, animaux et végétaux sont restés sur le carreau, cuits et recuits par les flammes ? Des millions certainement. Des millions absolument !

15 000 hectares en cendres et fumées

Sécheresse aidant, l'humus, couche entre matière minérale et organique à laquelle tient le vivant, a lui-même brûlé sur plusieurs centimètres d'épaisseur. Il faudra sûrement des dizaines, et même des centaines d'années pour reconstituer un forêt digne de ce nom. On a beau mettre en branle 2 000 hommes, avec une armada de jeeps, camions, hélicoptères, bombardiers d'eau, la guerre du feu est sans espoir... le Mistral gagnant.

Au début de l'été, à Bormes-les-Mimosas, trois jeunes pompiers volontaires de Cuers sont morts (l'un n'avait que 16 ans). Ils eurent des enterrements grandioses, avec musiques funèbres, préfet et tout un tas de médailles. Atroce ! Soldats du feu, morts pour la France « Une et indivisible » !

Malgré les incendies successifs, dans le Var, la forêt occupe une superficie quatre fois plus importante qu'il y a une centaine d'années. Avant, la forêt n'était pas un décor pour touristes, mais un lieu de vie : châtaigneraies, liège, charbon de bois, bois de chauffage et menuiserie, plantations diverses — il suffit de redécouvrir toutes les *restanques*, après un incendie —. Tout cela, on l'a laissé tomber peu à peu et les Maures sont devenus une forêt inextricable où seuls s'aventurent chasseurs, ramasseurs de champignons et d'asperges sauvages. L'Office national des forêts y entretient bien quelques pistes, mais elles sont parfaitement dérisoires quand les flammes atteignent 10 à 20 mètres de haut et embrasent les arbres comme des fétus de paille. Parfaitement dérisoires !

Ce n'est pas après le début d'un incendie qu'il faut mobiliser les hommes, mais bien avant ! Préventivement, pour redonner une vie réelle à la forêt méditerranéenne. « Écologistes » au quotidien, pour éviter des lendemains qui déchantent.

Johan Algol

ESPAGNE

Des objecteurs par centaines

L'ESPAGNE fait partie des pays qui comptent le plus grand nombre d'insoumis, quelque 600 au total. Le mouvement insoumis est aussi significatif en d'autres endroits comme la RFA, la Pologne, la Hongrie, le Brésil ou encore la RDA, autant de pays où il existe un refus total, de type libertaire, des jeunes à l'encontre du service militaire.

Dès à présent, et bien que l'année 90 ne soit pas close, 7 331 objecteurs ont été dénombrés en Espagne (avant incorporation) avec la possibilité de voir le chiffre de 1990 être supérieur à celui de 1989 qui, avec 12 140 objecteurs enregistrés officiellement, fut le chiffre le plus important de ces dernières années.

Le plus fort contingent d'objecteurs se concentre à Madrid, en Catalogne, au Pays Basque et à Valence, où le nombre est en progression constante. Par contre, à Ceuta et Melilla (les deux enclaves espagnoles au Maroc) le mouvement y est pratiquement résiduel.

Ces dernières années, on a aussi noté une augmentation des objecteurs qui, une fois leur statut accepté, y renoncent pour des questions de travail. Il est vrai que certains ont été en proie à de sérieuses difficultés d'embauche du fait d'avoir échappé au service militaire. Entre 1985 et la date du 30 mai 1990 on a compté 785 objecteurs de conscience qui renoncèrent à leur statut, alors qu'ils avaient été enregistrés en tant que tels.

La Prestation sociale de substitution (PSS) qui s'accomplit sur 18 mois — 6 de plus que pour les appelés classiques — a été acceptée par seulement 480 objecteurs. D'où les quelques 600 insoumis qui aspirent à l'abolition du service militaire obligatoire, entre autres choses, mais rejettent aussi la PSS. Ils ont compris que la PSS dérive d'une loi sur l'objection de conscience, promulguée en 1984. Loi, qui permet l'arrestation d'objecteurs, refusant de subir un temps plus long que le temps « normalement » passé sous les drapeaux.

Les autorités militaires ne cachent pas leur inquiétude devant le développement de l'insoumission en Espagne. Elles peuvent effectivement s'inquiéter puisqu'une récente enquête du quotidien *Dario 16* démontrait que la moitié des Espagnols considéraient le service militaire comme une perte de temps, et semblait inutile pour 42,1% des sondés.

Autre surprise, on découvre dans ce sondage que 65,2% de l'opinion est convaincue que les partis politiques proposent la réduction du temps passé sous les drapeaux dans le seul but d'accroître leur électorat.

Par ailleurs, 38,2% pensent que l'on consomme fréquemment de la drogue pendant le service, ce qui situe parfaitement l'opinion des jeunes face à ceux qui continuent à les enrégimenter en leur arrachant une partie de leur jeunesse.

Cela fait maintenant plus d'un an que l'insoumission a été choisie par certains comme forme de lutte antimilitariste. Insoumission à l'Etat, qui veut emprisonner et transformer l'individu en chair à canon pour jouer une guerre supposée et où l'objectif essentiel est d'apprendre à obéir aveuglément, à ne pas penser, en acceptant les hiérarchies.

Face à des milliers d'objecteurs, qui refusent le service militaire, le gouvernement a sorti de sa manche une loi, qui fait de l'objection de conscience une exception et non un droit. La loi oblige à faire le service avec un balai en main — la fameuse PSS — ce qui veut dire « travailler sans contrepartie » ni droits syndicaux, durant un temps supérieur ou égal au service militaire et avec une répression plus sévère que celle prévue par le code militaire.

La solution passe par le retrait de la loi sur l'objection et par l'application de la liberté de choix et d'opinion. Ne détruisez pas l'avenir !

Extrait de *Tierra y Libertad*, organe de la FAI, n° d'été 90.

(Traduction : Daniel de la liaison FA de Nîmes)

Une TV anarchiste au Danemark

Byen Lys-TV Selvsn est un émetteur de télévision locale au cœur de Copenhague (Danemark), qui a commencé à émettre cette année. Le potentiel de téléspectateurs de cette région est d'environ 1,5 million et couvre la majeure partie de la province de Zealand. C'est certainement la première TV alternative.

Extrait de CNT, n° de juillet-août 1990

TURQUIE

Les droits de la presse bafoués

Le 27 juin, sur décision du préfet de la région Est et Sud de la Turquie, l'imprimerie qui avait pris le risque de publier le journal *2 000'e Dogru* (« Vers l'an 2 000 »), le 29 avril 1990, a été fermée pour 10 jours. De quoi mener à la faillite le courageux imprimeur.

L'hebdomadaire a été interdit de publication sine die. Il est accusé, d'après le décret-loi n° 413 (424) (Sic) d'avoir « détérioré l'ordre public, ému les habitants de la région, empêché la mission des forces de l'ordre ». En vertu de ce même décret-loi anti-démocratique et anti-constitutionnel aucun recours n'est possible !

Par ailleurs, Dogu Perinçek, directeur de la publication, accusé de « propagande séparatiste (1) » est recherché et la Cour de Sureté d'Etat de Diyarbakir a requis une peine de 25 ans de prison contre lui. Baki Karadeniz, un des journalistes, correspondant à Diyarbakir, est lui toujours emprisonné, ce depuis le 15 mai dernier.

Ces mesures constituent une fois de plus des atteintes aux droits de l'homme ainsi qu'aux libertés d'expression et de presse. C'est une insulte à la démocratie.

Mehmet S. Güzel
(correspondant à Paris de *2 000'e Dogru*)

(1) « propagande séparatiste » à propos du problème kurde.

PS : A l'heure où nous préparions ce n° du *Monde Libertaire*, nous apprenions l'assassinat, à Istanbul, de Turan Dursun, un ancien de l'hebdomadaire *2 000'e Dogru* (*Libération*, daté du 5 septembre 1990).

URSS

Grève de la faim d'un syndicaliste

Difficile de s'organiser librement au pays des soviets, Victor Kassatkin en sait quelque chose, comme nous l'indique un communiqué du SMOT.



V. Kassatkin, en grève devant la mairie de Leningrad. © SMOT.

Le 5 août 1990, Victor Kassatkin, pour avoir organisé un syndicat indépendant dans le dépôt ferroviaire Tosno de Leningrad, a été renvoyé de son travail, privé de son appartement et de tickets de rationnement. En signe de protestation, Victor Kassatkin a entamé une grève de la faim. Le SMOT se tourne vers les

syndicats internationaux et les organisations indépendantes pour demander un soutien au syndicat indépendant du dépôt ferroviaire Tosno, et à son fondateur Victor Kassatkin.

Le mouvement ouvrier indépendant d'Union soviétique ne doit pas être écrasé.

URSS

L'anarchiste « légitimé »

L'entrefilet ci-dessous est paru le 26 août dans les « Nouvelles de Moscou ». Voilà un véritable scoop à la gloire de la pérestroïka !

Sur ordre du chef de la Direction de l'intérieur pour le district de Sosnovski, l'anarchiste Nikolai Ozimov, qui vendait son journal *Makhnovetz* sous un drapeau noir a été arrêté.

On l'a conduit à la milice où une discussion juridique animée a eu lieu. Le gardien de l'ordre ont déclaré à leur opposant qu'on ne pouvait arborer dans les rues de la ville que le drapeau rouge ou jaune et bleu de l'Ukraine (!). On a exigé qu'Ozimov présente un papier prouvant que son organisation était autorisée. A son tour, il a demandé qu'on montre le texte de loi en vertu duquel l'anarchisme serait interdit. La discussion était dans l'impasse. Trois heures

après, Ozimov a rappelé aux défenseurs de la légalité qu'il était temps de lui présenter une accusation concrète ou bien de le laisser partir. Les miliciens ont soupiré et ont relâché leur proie.

Quelques jours après, l'anarchiste est revenu avec son drapeau noir à un meeting des « verts ». Comme les meetings écolos ennuièrent déjà les gens, 150 personnes attirées par la couleur peu ordinaire du drapeau d'Ozimov, ont abandonné les « verts » pour venir se grouper autour de l'anarchiste. Son journal a eu beaucoup de succès. Cette fois-ci, les miliciens n'ont pas osé toucher à l'« anarchiste légitimé ».

COMMUNIQUE

La CNT s'insurge contre la répression syndicale aux Etats-Unis et à Cuba

A quelques jours d'écart, nous apprenons qu'aux USA et à Cuba, des militants ouvriers sont menacés de mort en raison de leurs convictions et de leur engagement syndicalistes-révolutionnaires.

Aux Etats-Unis, J. Barry et D. Cheney, militants californiens des IWW, ont été victimes d'un attentat à la bombe le 24 mai dernier. Cette tentative d'assassinat est la deuxième en l'espace d'un an. J. Barry et D. Cheney, engagés dans la lutte contre les compagnies forestières, qui menacent la forêt californienne, représentent un danger car ils s'efforcent d'associer les travailleurs du bois et les associations écologistes. La police de l'Etat de Californie refuse d'ouvrir une enquête, mais a incarcéré D. Cheney

pour le relâcher contre une caution de... 100 000 dollars !

A Cuba, des nouvelles parvenues récemment font état du démantèlement d'un groupe de paysans anarcho-syndicalistes, constitué en 1982 et intitulé « Groupe Zapata ». Parmi les militants arrêtés, cinq ont été condamnés à mort. Si leur peine a ensuite été commuée en prison à perpétuité, l'une des personnes arrêtées, Carida Peron, est morte sous la torture. On est sans nouvelle des autres, hormis Angel Donato Martinez qui serait incarcéré à la prison Combinato del Este de la Havane dans des conditions dangereuses pour sa survie (1).

Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales et des organisations

Prière d'envoyer lettres et télégrammes de protestation à l'adresse suivante :

— URSS Leningrad/Liengorsoviet, à M.M. Sobtchak et Rybakov.

(copies au SMOT : Moskovskaïa oblast 142784, Lieningradskiy raïon, pos. Moskovskii, dom 32, kv. 73. Lev Volokhonski).

Agence d'information du syndicat libre SMOT

ITALIE

Congrès de l'USI

Le troisième congrès de L'Unione sindacale italiana (USI), adhérente à l'Association internationale des travailleurs (AIT) s'est tenu à Rome les 25, 26 et 27 mai 1990. Il a réuni 44 délégués, représentant 500 membres à jour de leurs cotisations, ainsi que 29 observateurs.

Les structures de l'organisation ont été profondément remaniées avec la nomination, pour la première fois, d'un secrétaire national (en l'occurrence un secrétaire, Claudia Santi de Rome), d'un secrétaire administratif (Giovanni Guadi de Bergame), d'un centre rédactionnel de 5 membres pour le journal *Lotta di Classe*, d'une commission internationale (la section de Trieste) et d'un bureau exécutif national de 11 membres.

Les motions finales du congrès ont mis l'accent sur l'adéquation des thèses de l'anarcho-syndicalisme avec les préoccupations du monde du travail contemporain. Une campagne d'adhésions a été lancée de façon à permettre un développement accru de l'organisation.

Signalons enfin le changement d'adresse de l'organe de l'USI, *Lotta di Classe* : Via Dalmazia 30, 60126 Ancona.

D'après *Lotta di Classe* de juillet 1990

Confédération nationale du travail (section française de l'AIT)
Paris, le 10 août 1990

(1) A propos de la répression à Cuba, lire l'article de Sylvain Eischenfeld : « Liberté pour tous ! », publié dans le n° 787 du *Monde libertaire*.

MAL-LOGES

Le bilan de l'été

QUELQUES femmes africaines papotent à l'entrée d'une tente, des enfants jouent au ballon dans la poussière. Contre une tente sont affichées des photos de la colo où ont été envoyés les enfants du square, histoire d'oublier durant quelques semaines la misère de la vie parisienne. « Centième jour d'occupation ! » clame un panneau posé contre la grille du jardin public et qu'on a oublié de mettre à jour. Au bar associatif, « La Mouette riieuse », quelques personnes boivent tranquillement un café, tandis que deux autres jouent aux échecs.

L'ambiance est bien retombée place de la Réunion, dans le 20^e arrondissement, depuis ce soir du 2 mai 1990 où 300 personnes, expulsées manu militari du 67, rue des Vignoles et du 92, rue de la Fontaine-au-Roi décidèrent d'occuper ce square. Il avait fallu alors batailler sec durant deux ou trois jours avec les CRS avant de pouvoir y installer des tentes et des matelas.

Les expulsés de la place de la Réunion étaient bientôt imités par de « évacués » du 19^e arrondissement, qui montèrent une tente devant leur mairie et ceux du 18^e qui plantèrent leur bivouac sur le parvis du Sacré-Cœur. Ces trois campements furent durant les semaines qui suivirent le théâtre d'une animation intense : nombreux étaient les voisins, journalistes et militants de diverse obé-

diences venant apporter leur soutien ou s'informer.

Le 12 juin, le premier ministre nommait un médiateur, François Bloch-Lainé. Début juillet, celui-ci rend son rapport, estimant sa mission terminée : les journalistes peuvent partir en vacances... Pourtant si la mission Bloch-Lainé a bel et bien réussi à débloquer les négociations entre expulsés, Préfecture et Mairie de Paris les relogements effectifs se font, eux, au compte-gouttes.

En cette fin d'été, seules trois familles du 18^e sur six ont obtenu un appartement en banlieue ! dans le 19^e, si la quasi-totalité des expulsés de la rue Petit et de la rue de Flandre ont vu leur revendication satisfaite, quatre familles expulsées individuellement de leurs appartements dorment toujours sous la tente, odieusement abandonnées par un « collectif de soutien » plus soucieux, dans sa majorité, de discours politiques que de solidarité active. Dans le 20^e arrondissement, enfin, une quinzaine de familles sur les quarante-huit que comptait le campement attendent toujours une solution.

D'ici l'hiver, d'autres expulsions auront sans doute lieu. Les gesticulations dans le Golfe ne doivent pas nous faire oublier le scandale du logement parisien. Préparons-nous à de nouvelles mobilisations !

Pascal Petit
(Gr. 19^e-Nord)

SQUATT RENNAIS

Kéralio expulsé

Depuis novembre 1989, les anars avaient ouvert au 4 et 6, rue de Kéralio, à Rennes, un squatt autogéré, avec notamment un bar associatif, lieu de rencontres et de concerts.

En mai 1990, les menaces d'expulsion se précisent et nous obtenons un commandement à déguerpir. Le 27 juin, à la requête de la Ville, nous recevons, par voie d'huissier, un commandement à déguerpir. Le 28 juin, à 8 heures, alors que les habitants dorment encore, nous sommes réveillés par les tracto-pelles. Nous nous interposons et à 9 heures le staff municipal, judiciaire et policier se pointe. Devant le rapport de force, les squatters sont expulsés vers 13 heures et à 17 heures le squatt est entièrement rasé. Les occupants se retrouvent à la rue, sans avoir obtenu un relogement ; la munici-

palité s'en lave les mains. Un constat s'impose : en matière de logement, l'arbitraire est une méthode généralisée dans les différentes villes de ce pays. Rasé, le lieu restera en l'état pendant trois ans, ensuite, il sera aménagé en square ; sans commentaire...

Pour construire l'alternative à la société duale que nous préparent les sociaux-démocrates, nous n'aurons de cesse que d'occuper (des lieux) et de s'occuper de nos affaires. Partageons l'optimisme des Bérurier Noir, car « il poussera demain des squatts comme des petits pains ».

Monsieur Hervé (1) à bientôt donc...

Jacques (Gr. de Rennes)

(1) M. Hervé est le maire (PS) de Rennes.

APPEL A LA SOLIDARITE

Vendredi 7 septembre, le Comité des mal-logés recevait une lettre recommandée, du tribunal d'instance de Paris, qui sur requête de MM. Chirac et Bariani leur enjoignait d'évacuer le square de la Réunion sous 8 jours, avant utilisation de la force publique — plainte a, par ailleurs, été déposée pour dégradation du square. Le soir même, 5 cars de CRS patrouillaient aux abords de cette place dans le but évident de jouer la carte de l'intimidation.

Une fois de plus MM. Chirac et Bariani montrent qu'ils ne connaissent que la matraque pour régler le scandaleux problème du logement. La Fédération anarchiste appelle ses sympathisants et tous ceux qui ont une autre notion de la justice que celle du tribunal d'instance à se mobiliser, à passer souvent sur la place de la Réunion et à se préparer à toute éventuelle agression de la part des pouvoirs publics.

Fédération anarchiste

COMMUNIQUE

Nous occupants des 4 et 6, rue de Kéralio : locataires (dont certains y habitent depuis plus de 10 ans) et squatters dénonçons les procédés de la Mairie, qui tenterait à nous expulser :

- sans préavis ni concertation, afin de maintenir les habitants dans l'incertitude,
- en nous attendant un procès par défaut, c'est à dire sans défense,
- sans projet immobilier à court terme,
- par des menaces de coupures d'électricité.

Nous constatons, avec regrets, que la politique de la mairie socialiste de Rennes en matière de logement s'inspire des mêmes pratiques utilisées à l'encontre des populations en difficulté par la mairie chiraquienne de Paris... à savoir :

- malgré l'existence de plus de 300 logements vides, appartenant à la municipalité, ainsi que plusieurs autres centaines possédés par des propriétaires et des sociétés privées à la seule fin de spéculation immobilière, 3 000 personnes sont en attente de logement social et les squatters sont expulsés, souvent violemment ;

- constatant cet état de fait inacceptable, nous avons proposé un arrangement à l'amiable en baux de réhabilitation, renouvelables jusqu'à échéance des travaux du quartier Arsenal-Redon.

En réponse, la municipalité nous envoie les bulldozers. Nous affirmons notre solidarité avec les expulsés de Rennes, de Paris et d'ailleurs.

Les habitants de Kéralio, l'équipe du bar associatif sans alcool « Autres directions », le Mouvement d'occupation des maisons inhabitées (MOMI)

SOCIAL

La symbolique SFP

Rien ne va plus à la SFP, depuis la réforme de l'ORTF, il y a 16 ans. Aujourd'hui, le nouveau PDG, Jean-Pierre Hoss veut licencier des centaines de salariés. Bref historique d'un « gâchis ».

On a pu lire dans le *Journal officiel* : « Quant à la société de production, le laconisme du projet de loi masque le sort qui lui est réservé. Comment pourrait-elle être compétitive avec les sociétés privées alors qu'elle devra supporter la gestion d'équipements beaucoup plus coûteux ? En somme, par le texte actuel, le gouvernement prépare les éléments d'un futur scandale des Buttes Chaumont. En annonçant que, d'ici à deux ou trois ans, la société de production pourrait ne plus bénéficier d'une part de la redevance, il organise sciemment sa mise en faillite, avec les compressions de personnel que cela suppose. Et je ne parle pas de la braderie à vil prix, à des groupes privés, d'un équipement moderne financé par le pays tout entier. Ainsi le monopole de production qu'il prépare se verra transféré au profit des groupes capitalistes ». (1)

En s'exprimant si lucidement, dès le 24 juillet 1974 à l'Assemblée nationale sur l'avenir des moyens de production de l'ORTF démantelé, Yves Le Foll, l'unique député du parti de Michel Rocard — qui n'avait pas encore quitté la direction du PSU pour le PS — n'imaginait pas que ces sombres prévisions seraient réalisées, 16 ans plus tard, par un autre rocardien convaincu, le PDG de la SFP, Jean-Pierre Hoss. Le 13 juin 1990, celui-ci annonce un plan de redressement qui prévoit 556 licenciements, la suppression du labo film, du secteur des Arts graphiques, et la « valorisation » d'une importante partie des locaux des Buttes Chaumont, ce

que tout le monde interprète comme une opération de spéculation immobilière. Les moyens de vidéo mobile, actuellement basés à Issy-les-Moulineaux et une bonne partie des équipements des Buttes Chaumont seront transférés à Bry-sur-Marne. Il s'agit là de mesures exigées par le gouvernement, dans une lettre adressée à Philippe Guilhaume, prédecesseur de Jean-Pierre Hoss à la SFP. Ces mesures sont la condition préalable à la recapitalisation de l'entreprise par l'Etat. Neuf-cent quarante millions sont nécessaires, le déficit cumulé des dernières années, dû à la suppression des commandes obligatoires des chaînes en 1986 (loi Léotard) étant en effet très important.

Hémorragie à la SFP

Parmi les 556 licenciements, 200 seront des mises d'office en pré-retraite. Ils s'ajouteront à 200 pré-retraites volontaires décidées l'année précédente. Après ces mesures, la SFP aura perdu plus de la moitié de ses personnels d'origine, mais aussi toute sa force particulière, unique, qui résidait dans la complémentarité de ses équipements. Deux mois après ces décisions, dans chaque secteur, ceux qui resteront se demandent même concrètement comment l'entreprise va pouvoir fonctionner. C'est, en effet, surtout dans les secteurs de la production que les pertes sont les plus lourdes et les listes de licenciés comportent des noms de professionnels actuellement en pleine activité sur de grandes émissions, et dont certains

ont été primés à plusieurs reprises. En fait, les syndicats n'ont aucune illusion : l'un des buts principaux de l'opération consiste à généraliser l'intermittence pour aligner la SFP sur « les conditions de la concurrence » déterminées par le secteur privé.

Dès l'annonce du plan Hoss les personnels se sont mis en grève. Pendant une semaine elle est très suivie, mais les grévistes tiennent à couvrir le tour de France cycliste, vitrine la plus voyante des activités de la SFP. Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'existe pas — pas encore — de moyens privés de vidéo mobile pour remplacer totalement la société publique sur cette opération. Comme dans toutes les occasions semblables dans l'histoire de la télé les grévistes seront piégés : la presse retiendra qu'ils se démobilitent, non qu'ils tiennent à donner aux téléspectateurs leur Tour habituel. D'une manière générale les chaînes publiques, largement complices des gouvernements successifs dans la situation de la SFP — ce sont elles qui commandent de plus en plus les émissions au secteur privé — s'abstiendront d'informer sur le fond du problème. Moins voyant que celui de la privatisation de TF1 en 1986, le scandale de la lente liquidation de la SFP est peut-être pourtant plus grave encore : ce sont là, en effet, les moyens de produire, payés à l'origine par les téléspectateurs, qui sont liquidés, au moment où tout le monde proclame que la France doit développer sa production audiovisuelle. Pour l'heure, la privatisation officielle n'est pas encore à l'ordre du jour, et Hoss « choisit » plutôt la « redynamisa-

tion façon Quilès » en faisant nommer au conseil d'administration de la SFP un proche collaborateur du ministre à France-Télécom, nouveau concurrent dans la production vidéo. Absorption, à terme, de la SFP par la gourmande et toute puissante France-Télécom ?

Les scandales de la maison

Dans l'ensemble de l'audiovisuel public la CFDT est majoritaire. Elle s'est ralliée ces dernières années au choix gouvernemental : la poursuite du processus giscard-chiraquien de 1974, la gestion parcellisée et concurrentielle — extrêmement coûteuse, ne laissant pas d'argent pour la production — des sociétés de l'ex-ORTF. La CGT elle-même, majoritaire à la SFP, sachant que la « culture d'entreprise à large échelle remplacé dans les chaînes l'attachement au service public et le souci de la culture tout court », se garde bien d'insister sur l'indispensable reconstitution d'une télé publique cohérente intégrant les moyens de production. Les personnels de la SFP se savent donc isolés, et la violence de leur réaction est à la mesure de cet isolement. Fin juillet, à l'issue d'une émission autour de Jack Lang, le ministre est retenu jusqu'à engagement de recevoir les syndicats. Fin août, c'est le PDG qui est retenu toute une nuit et une matinée à l'issue du comité d'entreprise où sont communiqués les noms des licenciés. On ne plus cacher certains scandales, comme le paiement maintenu par la SFP

de la femme du ministre Soisson qui a quitté l'entreprise depuis des années, ou de Jean-Claude Héberlé, ancien PDG d'A2, qui n'a jamais mis les pieds dans la société. Ce sont les seules choses qui intéressent encore un peu les médias.

En relançant la grève, puis en occupant le centre de Bry-sur-Marne, les 28 et 29 août, les personnels de la SFP ont enfin obtenu des négociations sans préalable et l'examen secteur par secteur des licenciements. Dès les premiers jours, la direction a été amenée à en réduire le nombre, le rapport de force y étant pour beaucoup, mais aussi le fait que le PDG se rendant compte que son propre plan risquait, par son incohérence de paralyser l'entreprise.

Mais il faut bien reconnaître qu'à la SFP la lutte contre les nouveaux licenciements n'a pas été aussi massive qu'en 1979 lorsque c'était la droite qui décidait des mesures semblables, et qu'on espérait l'arrivée de la gauche au pouvoir et une autre politique audiovisuelle. Le pouvoir actuel aurait tort d'en tirer des conclusions optimistes. La grande majorité de ceux qui n'ont rien tenté, estimant que la lutte était sans espoir, sont aussi écoeurés que les autres et ne trouvent pas de mots assez forts pour condamner la gauche dans sa politique globale de l'audiovisuel.

Pierre Régnier

(co-auteur du livre *Le gâchis audiovisuel*, éd. ouvrières, 1986)

(1) J.O. du 25 juillet 1974.

Prochainement : « La démission des socialistes dans l'audiovisuel français ».

Le Koweït : empire financier

(suite de la une)

« Les implications qu'auraient le passage de BP sous l'influence ou le contrôle d'un gouvernement détenant de substantiels intérêts pétroliers et, de plus, membre de l'OPEP soulèvent des questions d'intérêt public. »

Cette déclaration du ministre britannique de l'Industrie et du Commerce, dans un rapport de la Commission des monopoles et fusions, montre que le gouvernement de Sa Majesté prenait la chose au sérieux. Ce rapport servit d'arme dans la vigoureuse contre-offensive juridique que le gouvernement britannique allait mener pendant un an pour ramener la participation du Koweït à 9,9%.

L'action BP étant entre temps montée à 249 pence, cela restait tout de même une très juteuse opération pour la famille régnante du Koweït. « L'émir c'est l'Etat, et les ennemis de l'Etat sont ses ennemis » pouvait-on lire dans le *Financial Times* du 16 avril 1988. En effet, l'émir et mille deux cents membres de sa famille contrôlent la totalité de l'activité du pays. Il n'y a dans le pays aucune séparation entre les secteurs public et privé : tout est organisé de façon à garantir à la famille régnante la jouissance de ses privilèges et la perpétuation de son pouvoir (2).

Le KIO précisément est un des instruments de ce pouvoir, un prêteur financier qui dispose d'un portefeuille

d'actions à l'étranger de 90 à 100 milliards de dollars, ce qui représente, à titre de comparaison, le double des actifs étrangers détenus par l'Arabie Saoudite (environ 45 milliards de dollars). Lorsqu'on songe en outre que ces actifs détenus par le Koweït ont été acquis il y a des années, à des prix très inférieurs à leur valeur actuelle, le portefeuille koweïtien, selon *Business Week* du 7 mars 1988, s'élève à 200 milliards de dollars. Aujourd'hui, les revenus des investissements koweïtiens à l'étranger dépassent ceux provenant du pétrole.

L'expansion du KIO s'est considérablement accrue en Europe depuis 1987.

En Allemagne, il détient 25% de Hoechst (3), 15% de Metallgesellschaft et 18% de Daimler-Benz.

L'Europe koweïtienne

Au Royaume-Uni, outre BP, il possède la totalité des actions d'un des cinq grands de l'immobilier, Saint-Martin's Property Ltd, et il est entré dans le capital de la Midland, la quatrième banque du pays, dont le KIO détient 10,6% des titres, ce qui en fait le deuxième actionnaire.

En Espagne, le KIO acquiert en 1987 le fabricant de papier Torras Hostench, ce qui lui donne le contrôle de 17% du capital d'Ebro, le second producteur de sucre, avec comme objectif déclaré de contrôler 51% du secteur agro-alimen-

taire. La seconde entreprise chimique du pays, Union Explosivos Rio Tinto (ERT) passe sous le contrôle du KIO avec la bénédiction du gouvernement espagnol

En France, les koweïtiens détiennent des participations dans la banque Paribas, la banque Suez, les sociétés financières Cerus et Parfinance, ainsi

une question d'approvisionnement pétrolier, comme on voudrait nous le faire croire. Il s'agit de l'affirmation, par les métropoles industrielles, qu'aucun



et la complicité des banques de ladite entreprise. On peut ajouter également l'achat d'une compagnie d'assurances, Amaya. Le tout représente pour le seul Office koweïtien, les deux tiers des investissements étrangers en Espagne.

qu'un patrimoine immobilier important : Galerie des Champs-Élysées, tour Manhattan à la Défense...

A titre subsidiaire, ajoutons que l'Office koweïtien détient des parts dans 480 des plus grandes entreprises américaines...

Ces quelques informations, qui ne représentent que d'une façon très schématique le poids financier de l'oligarchie qui était au pouvoir au Koweït, ne doivent pas être écartées à l'occasion d'une réflexion sur la situation excessivement complexe issue de l'invasion irakienne du pays. Elles permettent sans aucun doute d'expliquer la promptitude de la réaction des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, ainsi que la division du monde arabe face au soutien qu'il doit porter à une famille régnante dont la légitimité n'est que celle du dollar ou de la Livre sterling (4).

Un pouvoir financier quasiment intact

Il reste que même si l'émir Cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah n'est pas réinstallé sur son trône, son pouvoir financier n'est pas atteint, si on excepte les revenus du pétrole.

« Par son insatiable voracité, le KIO a aujourd'hui un rôle historique de catalyseur : il accélère le rythme de la concentration du capital, non seulement par la foudroyante rapidité de ses assauts, mais aussi par les fusions défensives qu'il suscite (Frédéric F. Clairmonte, *Le Monde diplomatique*, « La finance koweïtienne se taille un empire » janvier 1989 (6)). »

Clairmonte termine son article en faisant un parallèle en comparant la situation actuelle avec les énormes concentrations industrielles qui ont eu lieu entre les deux guerres dont le résultat a été la « constitution d'un oligopole mondial et une manipulation des prix à un niveau incontrôlable pendant la période de l'entre-deux guerres. Aujourd'hui, les mêmes causes sont en train de produire les mêmes effets ».

L'enjeu de l'intervention au Moyen-Orient n'est donc plus seulement, pour les grandes puissances impérialistes,

problème majeur concernant leur approvisionnement en matières premières ou en produits énergétiques provenant d'un pays du tiers monde ne peut ni ne doit être réglé localement : ce sont là des questions qui ne peuvent être réglées que par les métropoles, dans les termes choisis par elles.

Subsidiairement, on peut également supposer que l'intervention occidentale concerne soit la protection d'un élément clé du club financier international, soit la tentative de profiter des circonstances pour liquider la finance koweïtienne (6) qui est un intrus dans le jeu et un compétiteur efficace du capitalisme traditionnel des pays industrialisés. L'avenir nous le dira.

Raoul Boullard

(1) BP était une multinationale dans laquelle le gouvernement britannique avait été majoritaire et que Thatcher avait commencé à démanteler à partir de 1985. Lors des événements dont il est question ici, l'Etat détenait encore 31,5% du capital que Thatcher avait décidé de liquider. Thatcher avait également liquidé en 1985 la société pétrolière publique British National Oil Corporation.

(2) Précisons que le Koweït, monarchie héréditaire, possédait un parlement élu depuis l'indépendance, en 1961, mais qui a été dissout en mai 1986. Une simple chambre d'enregistrement, le Conseil national transitoire, a été mise en place le 10 juin 1990 ; l'opposition a boycotté l'élection de ce conseil, réclamant un nouveau scrutin. Plusieurs membres de cette opposition ont été arrêtés.

(3) Hoechst contrôle à plus de 50% 372 sociétés à l'étranger.

(4) Le Koweït a une population de 1 870 000 habitants, dont 60% d'immigrés.

(5) Les informations contenues dans le présent article sont largement extraites de l'étude citée.

(6) Ce qui expliquerait que tout le monde — y compris les autres émirats arabes — semble considérer comme acquis la liquidation de la famille régnante koweïtienne du pouvoir.

N.B. : dans un prochain numéro, nous poursuivons notre étude sur la crise du Golfe par un autre article de Raoul Boullard sur « La dette de l'Irak ».

GOLFE

Le nouveau désordre international et la loi du plus fort

L'ACTUALITÉ de l'été était décidément trop morne pour qu'on laisse passer telle occasion : la nouvelle crise du Proche-Orient, dramatisée à outrance, fait la une de tous les médias depuis un mois, sans qu'on ait beaucoup réfléchi aux questions de fond qu'elle pose.

Une situation post-coloniale

La situation post-coloniale qui caractérise cette région a été largement oubliée par les commentateurs. Il est vrai qu'elle fait partie des arguments du vilain Saddam, et de ce fait, est disqualifiée d'avance aux yeux partisans de nos médias occidentaux. Pourtant, il faut reconnaître que le découpage des frontières de cette région a été fait par l'Occident à son seul profit, pour garantir sa main-mise sur les ressources pétrolières une série de petits Etats, sans racines historiques, qui détiennent l'essentiel des biens de la région. Une poignée d'émirs dispose ainsi, à son seul profit, et à celui, bien sûr, de ses protecteurs occidentaux, de la majeure partie des richesses naturelles de la région.

L'Irak a fait la guerre de l'Occident contre le danger intégriste iranien, et l'Occident oublie aujourd'hui de payer la note de presque dix années de combats sans merci. Au premier rang des créanciers de l'Irak : le Koweït, qui a certes financé abondamment la guerre contre l'Iran, mais réclamait récemment son remboursement, sans aider en retour l'Irak à sortir de sa crise économique, résultat de la guerre. On en connaît les consé-

quences : invasion puis annexion de ce petit Etat par l'Irak.

La méthode de Saddam Hussein est certes arbitraire et inacceptable. Mais les récriminations occidentales et leur rappel au droit international n'ont jamais dépassé le stade des bonnes intentions dans les autres affaires de cette région : occupations multiples du Liban et de la Palestine, agression américaine contre Tripoli en 1989, etc. Aujourd'hui, alors que les intérêts occidentaux sont menacés par les menées expansionnistes du dictateur de Bagdad, le droit international est invoqué pour justifier un embargo rapidement transformé en blocus, qui doit déboucher sur une guerre. Comment voudrait-on faire croire aux victimes des autres viols, multiples, du droit international que c'est ce dernier qui est défendu aujourd'hui ? Il n'est point besoin de sortir de Sciences-po pour comprendre que le droit international s'écrit ici « intérêts partisans » et non justice. Qui donc écoute les Occidentaux dans les pays arabes, concernés au premier chef par le conflit ? Ceux qui sont en situation de dépendance vis-à-vis de l'Occident.

Contre l'Occident

De fait, les pauvres des pays arabes se reconnaissent, contre l'Occident, en Saddam Hussein. Son acte de bravade vis-à-vis de la communauté internationale qui cherche à défendre ses richesses lui donne un crédit substantiel auprès des laissés pour compte. Si l'Occident défend ses richesses, alors Saddam défend les pauvres. Le dictateur irakien a d'ailleurs

su habilement lier les autres questions de droit international à la sienne. L'Occident qui prétendait défendre le droit international pouvait ainsi le défendre dans sa globalité. Il n'en était évidemment pas question : l'enjeu de ce nouveau conflit n'est pas le même, et le droit n'est qu'un prétexte ! Certes, les fautes précédentes ne justifient pas cette dernière, mais elles démontrent la partialité occidentale.

Par delà la crise ponctuelle qui montre l'affrontement de deux hypocrisies, il faut dénoncer les arbitrages respectifs de l'Irak et de l'Occident. Il faut s'interroger sur les situations post-coloniales qui subsistent et sur les risques qu'elles font courir à la planète. Alors que les Américains entendent, une fois de plus, jouer aux gendarmes du monde, il faut reconsidérer cette manière de répondre aux conflits par les armes, la guerre et la mort. La question de la répartition des richesses, à tous les échelons, reste le problème crucial qui peut provoquer cette guerre-là et bien d'autres. A tout cela, il existe des solutions pour un nouvel ordre mondial, qui ne soit pas basé sur la terreur, la loi du plus fort et l'exploitation des plus faibles.

Mais il nous faut aussi, à l'occasion de cette nouvelle crise, constater le nouveau clivage du monde : il n'est plus entre l'Est et l'Ouest, mais entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres. L'approbation par l'URSS des actions américaines et européennes l'ont clairement montré. La situation n'en est que plus explosive : les pauvres ne supporteront pas éternellement d'être des jouets entre les mains des riches...

Victor Lapp

REVUE « ITINÉRAIRE »

Une vie, une pensée : P.-J. Proudhon

Un nouveau numéro d'*Itinéraire*, c'est un événement dans le domaine de l'édition libertaire. Après les numéros relatifs à Durrutti, Sacco et Vanzetti, Kropotkine, Rocker et Malatesta, en voilà un sur Proudhon.

Comment Proudhon ? Mais tout a déjà été dit et redit seraient tentées de s'écrier les vieilles barbes ! Voire les jeunes...

D'autre part, pour seulement 40 francs, retracer la vie tumultueuse du socialiste bisontin et faire ressortir les points forts de ses œuvres relève de la gageure.

Après la lecture de ces quelque soixante-dix pages, dotées d'une iconographie toujours aussi riche, on ne peut que dire : « C'est réussi ! »

Bien sûr, les grognons ironiseront sur les « magnifiques yeux bleus » de Proudhon, qui éclairait la couverture de la revue, mais au moins « ça interpelle », comme dirait le crétin de gauche de service. Et avouons-le, le lecteur est d'autant plus exigeant que la qualité est très bonne : les coquilles font toujours

plus mal sur le papier glacé que sur le tract ronéoté...

Quant aux plumes, les compagnons d'*Itinéraire* ont mis à contribution, entre autres, les spécialistes « universitaires » de Proudhon que sont Ansart, Férenczi, Gaillard et Voyenne.

Ainsi, sont données, dans un style toujours simple et efficace, les grandes lignes d'une pensée qui se trouve parfois diluée, dans les livres du « père de l'anarchisme », par des considérations polémiques.

Ce numéro met, également, en évidence la filiation naturelle des réalisations d'auto-organisation et d'autonomie des exploités, telle la Commune de Paris, l'AIT et les Bourses du travail, avec la pensée proudhonienne au travers de ses œuvres, notamment *L'idée générale de la Révolution* et *De la Capacité politique de la classe ouvrière*.

Tous les aspects de la vie de Proudhon sont évoqués, ainsi son appartenance (par intermittence) à la franc-maçonnerie.

Et surtout, son anti-féminisme virulent, qui lui faisait écrire : « Une femme ne peut être que courtisane ou ménagère ». Un sentiment largement partagé par tous les penseurs de son temps. Ce qui ne justifie en rien ses positions, mais relativise le problème ; d'autant plus que ses préférences de théories anti-féministes n'interfèrent en rien avec ses théories économiques et fédéralistes.

Alors que la pensée totalitaire marxiste et son matérialisme historique s'écroulent, on se met à espérer que le mutualisme, le fédéralisme et l'idéo-réalisme proudhonien puissent être les clefs d'un avenir où seraient bannies toute exploitation et toute domination de l'Homme.

En bref, voilà un numéro fortement charpenté, que l'on peut se procurer à la librairie du Monde Libertaire. Par ailleurs, nous vous conseillons de vous abonner en vue du prochain numéro d'*Itinéraire*, consacré à Emma Goldman !

Jean-Marc Mercader
(Gr. Fresnes-Antony)

SELECTION RADIO-LIBERTAIRE (89.4)

Samedi 15 septembre

— « Y'en a pas un sur cent (Les anarchistes des années 90 s'expriment) » (19 h - 21 h) : livres propos de Michel de la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (CLEA), (rediffusion).

Mardi 18 septembre

— « Blues en liberté » (10 h 30 - 12 h) : Robert Cray, le blues de l'an 2 000 sera-t-il à la Courneuve ?

Les rendez-vous de la librairie du Monde Libertaire

(145, rue Amélot (M^o République), 75011 Paris)

Le samedi 15 septembre, à 16 h 30, un forum sera organisé avec Thierry Maricourt, auteur de *L'Histoire de la littérature libertaire en France* (Éditions Albin Michel).

Le samedi 22 septembre, à 16 h 30, un autre forum sera organisé à propos de la vie et de l'œuvre de Pierre-Joseph Proudhon, à la suite de la publication de la revue *Itinéraire*, traitant de ce personnage. Une émission aura lieu le même jour à ce sujet, sur les ondes de Radio-Libertaire.

NOTES DE LECTURE

« Ils ont tué Bonnot » de W. Caruchet

Les livres consacrés à la « bande à Bonnot » ne manquent pas. Ils ne relèvent souvent que de l'aspect très spectaculaire des premiers hold-up en voiture, commis par une poignée d'« individualistes » se réclamant de l'anarchisme. Le livre de William Caruchet, *Ils ont tué Bonnot (Les révélations des archives policières)* (éd. Calmann-Lévy) (1), est intéressant à plus d'un titre, car l'auteur cherche à comprendre comment la police est parvenue à mettre la main sur ceux que la presse de l'époque surnomma les « bandits tragiques ».

William Caruchet, c'est à souligner, ne condamne pas les protagonistes de la « bande à Bonnot ». Bien sûr, il est permis de s'interroger sur l'efficacité de l'illégalisme et de constater que cette affaire, que le temps n'a pas relégué dans l'oubli, a causé beaucoup de tort au mouvement libertaire. Mais il est vrai que les personnages qui fréquentaient le siège du journal *L'Anarchie*, au début de ce siècle, possédaient de nombreuses et justes raisons de vouloir en découdre avec cette société qui ne leur avait jamais fait de cadeaux. L'auteur retrace brièvement leur itinéraire : Bonnot, tout d'abord, avait été mis à la porte de son travail à cause de ses idées. Sa femme le quitta. Une maladie emporta son enfant. Souly était tuberculeux, et lorsque la police l'arrêta, il n'en avait plus pour longtemps à vivre... Valet, Garnier, Raymond Callemín dit Raymond-Lascience, et tous ceux qui furent mêlés à cette affaire ne cachaient pas leur attrait pour les idées anarchistes. Et à la veille de la Première guerre mondiale (mais aujourd'hui la situation a-t-elle vraiment changé ?), les patrons voyaient d'un très mauvais œil ces ouvriers qui prônaient un discours égalitaire, qui n'hésitaient pas à participer aux grèves... La Belle Époque ne l'était pas pour tous, et William Caruchet, n'omettant pas le contexte social, peint également le tableau de

ces années de luttes ouvrières. Les « bandits tragiques » n'étaient pas assoiffés de sang, comme l'ont écrit beaucoup de journalistes. L'injustice sociale qui régnait alors, il faut le dire, leur offre bien des circonstances atténuantes.

Police et délation

Mais cela, la police, relayée dans son action par la presse, n'en a cure. Ces « individualistes » vont servir de boucs émissaires. Les journaux leur consacrent des pages entières, n'essayant pas un instant de saisir objectivement les motivations de ces hommes qu'elle accable, sans même ressentir un haut-le-cœur, évacuant du même coup les problèmes sociaux qui abondent. Ils sont rendus responsables de tous les délits, et, peu à peu, c'est le mouvement libertaire dans son ensemble qui est incriminé. Ces « hors-la-loi » ne s'en revendiquent-ils pas ? Excellente occasion de mettre hors d'état de nuire un mouvement qui n'a jamais accepté les règles du jeu parlementaire, et qui, plus encore, les dénonce, un mouvement qui attire à lui ces exclus de la prospérité capitaliste...

Pourtant, la police ne sait pas d'abord où frapper lorsque sont commis les premiers vols. Plusieurs pistes sont envisagées. Mais bientôt, grâce aux renseignements que lui communique des indicateurs, grâce aussi aux innombrables lettres, souvent anonymes, qui lui parviennent, elle acquiert la conviction que les coupables sont des anarchistes. En peu de temps, chaque Français s'ingénie à venir en aide aux forces dites de l'ordre. Les justiciers se lancent sur les traces des bandits. On les reconnaît à Paris, en province, à l'étranger. Partout, des suspects sont désignés. Chacun soupçonne son voisin... La délation bat son plein. Les Français affectionneraient-ils cette pratique, comme donnent à le croire ces millions (eh oui, des millions !) de lettres que la

Gestapo reçut durant l'Occupation, à tel point que les Allemands s'en montrèrent presque écoeurés ? (Toujours disponible, le livre d'André Halimi, *La délation sous l'Occupation*, éd. Alain Moreau, laisse songeur... !) Car il convient de le préciser : ce n'est pas la perspicacité de la police qui a mis fin aux activités de la « bande à Bonnot », ni un long « travail de fourmi », patient et minutieux, mais plus modestement, plus « abjectement » pourrait-on dire, les renseignements provenant de cette fourmilère d'indicateurs qu'était devenue la France.

La répression sera brutale, sanglante. Qu'importe, puisque la police sait qu'elle peut compter sur l'approbation de la majeure partie de la population. Elle décide donc, non pas d'arrêter Bonnot et ses comparses, comme elle pouvait tenter de le faire, mais de les tuer. Autrement dit, tout bonnement, de les assassiner (Mesrine aura droit au même traitement, bien des années plus tard !). Avec, comme le fait remarquer justement William Caruchet, l'arrière-pensée qu'en éliminant des hommes qui se réclament de l'anarchisme, l'idée périliterait d'elle-même.

Bravaches et redresseurs de torts

Lorsque Bonnot est repéré à Choisy-le-Roi, dans une maison appartenant au « milliardaire » Alfred Fromentin qui a créé une « colonie » libertaire, l'hallali est prévu depuis longtemps. La police encercle les lieux : des centaines de gardiens de la paix, de soldats d'infanterie, de gardes républicains à pied ou à cheval, de zouaves, se ruent autour de la maison où Bonnot résiste, seul, puisque Dubois, le locataire qui lui donnait asile, a été tué dès l'arrivée de la police. La population des environs ne tarde pas à se précipiter à son tour.

« Tous les assiégeants pensent jouer un rôle historique. Ils sont persuadés

qu'ils ont à venger les crimes de Bonnot, remarque William Caruchet. Beaucoup se prennent pour des Romains. C'est un grand concours de civils armés d'épées, de fusils. Et même de fourches et de bâtons. Beaucoup de visages sont échauffés par l'alcool et l'enthousiasme de participer à une croisade de salubrité. On boit, on parle, on s'interpelle, on rit. On le peut, car de son repaire Bonnot n'est pas en mesure d'atteindre tous ces bravaches et redresseurs de torts de pacotille. Et comme il se doit, les responsables du siège ont l'air compassé et résolu. Tous ces gens qui hurlent à la mort, pris individuellement, sont des pleutres et des lâches pour la plupart. Leur nombre leur donne un sentiment de puissance invincible. Cette foule est bourreau. Elle a accepté les yeux fermés les récits fantaisistes de la presse sur Bonnot, accompagnés de commentaires mensongers. »

Un scénario identique se déroule peu après à Nogent-sur-Marne, où Garnier et Valet s'étaient réfugiés. Dénoncés par un voisin, ils sont eux aussi encerclés par des forces de police considérables et des milliers de badauds. Des taxis amènent sans discontinuer des hommes et des femmes en tenue de soirée, sortant du restaurant ou du théâtre, venant ici se rassasier d'un spectacle sensationnel : la curée de *desesperados* anarchistes. Le combat, inégal, se solde évidemment par la mort des deux hommes, et la foule ne contient pas sa joie.

« Eternelle ruée des chacals, écrit William Caruchet. A voir ces honnêtes gens dans la lumière scintillante des torches et des lanternes, tels des fantômes gesticulants et grimaçants, on peut se demander quels étaient les véritables bandits... »

Sans défendre pour autant la démarche des membres de la « bande à Bonnot », il est impossible de mêler sa voix à celle de cette foule en proie à une liesse fanatique.

« Quels qu'ils fussent (les « bandits tragiques »), ces hommes méritent notre attention, notre compréhension,

parfois notre indulgence. Leur mérite commun fut de rester anarchistes jusqu'au bout, malgré les coups de la police et une opinion publique hostile, de suivre leur idéal jusqu'à la mort et la prison », écrit William Caruchet.

De la spontanéité des foules...

Ils ont tué Bonnot est donc un excellent livre, qui incitera le lecteur à ne pas accorder trop de confiance à ces foules que les divers pouvoirs manipulent à leur guise, ces foules dont la prétendue « spontanéité » a trop longtemps trompé les révolutionnaires, et les anarchistes en particulier. Regrettons simplement que de nombreuses coquilles émaillent le texte...

D'autres auteurs se sont intéressés à la « bande à Bonnot » : citons surtout Bernard Thomas (*La Belle Époque de la Bande à Bonnot*, récemment réédité chez Fayard) ou Malcolm Menzies (*En exil chez les hommes*, Corps Neuf éd.). Mentionnons également le second tome de *Seul dans la vie à 14 ans* (éd. Stock) de Henry Poulaille, intitulé *Vivre sa vie*, qui est malheureusement encore inédit. Consacré en grande partie aux anarchistes individualistes des années 1910, que l'auteur fréquenta longtemps, il constitue un point de vue spécifiquement anarchiste sur cette affaire.

Le livre de William Caruchet vient compléter utilement ces divers ouvrages. Prenant pour références les archives policières, il aborde l'affaire de la « bande à Bonnot » comme cela n'avait encore jamais été fait et se révèle précieux pour qui désire en savoir plus sur les méthodes d'investigation de la police, sur les techniques de répression et sur les réactions de ce que l'on a coutume d'appeler « l'opinion publique », manipulable à souhait

Thierry Maricourt

(1) Ouvrage vendu à la librairie du Monde Libertaire, au prix de 92 francs (212 p.).

RENDEZ-VOUS

BORDEAUX
Le groupe Emma-Goldman tient ses permanences tous les samedis de 15 h à 17 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

PARUTIONS



TEE-SHIRT
Le groupe Ascaso-Durruti de Marseille a édité un tee-shirt reproduisant le dessin de Reiser « Vive l'anarchie... Mieux que ça ! ». Son prix est de 50 francs. Ce tee-shirt est à commander à Jean-Pierre Loüy : 9, cours Joseph-Thierry, 13001 Marseille.

Les Rencontres libertaires varoises

Pour la quatrième année consécutive le Centre d'études et de culture libertaires de Toulon et le groupe Région-toulonnaise de la Fédération anarchiste ont organisé les Rencontres libertaires varoises, les 28 et 29 juillet, à Sainte-Anne-du-Castellet.

Après Cabasse, La Roquebrusanne (Var) et Gémenos (Bouches-du-Rhône), c'est au cœur du pays viticole des vins de Bandol que se sont déroulées les festivités.

Environ 80 personnes participèrent à ces rencontres, s'articulant autour de repas et de spectacles. Parmi les spectateurs, on put reconnaître, outre les libertaires varois, nos compagnons et compagnons venus des Bouches-du-Rhône, au titre de membres du groupe FA de Marseille ou encore du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA). Sur scène, nous eûmes droit à la prestation du groupe de rock seynois No Answer, suivie de celle du poète Daniel Tessereau, alias Tess. Vint ensuite les chansonniers Meille et Claude Turle (des valeurs confirmées), et enfin le duo Les Autres (composé par Marc et Mourad)... duo, qui fut, de par la fraîcheur de sa jeunesse et de sa qualité, la révélation de ces rencontres. Notons que ce duo s'inscrit nettement dans la tradition des chansonniers du café-théâtre où la candeur se conjugue avec le cynisme ; et où la tristesse alterne avec le rire.

Outre le divertissement, ces rencontres libertaires permirent aussi des retrouvailles et suscitèrent des contacts autour de la table. Espérons qu'à l'avenir il en soit de même, et que les 5^{es} Rencontres libertaires connaissent une affluence encore plus soutenue. Cette année, pour la première fois, un public extérieur au mouvement libertaire s'était vu convier à la fête ; pour cela 300 affiches avaient été collées. Bien que n'ayant eut qu'un faible écho, cette convocation mérite d'être renouvelée pour que nous puissions, un jour, renouer avec les fêtes libertaires d'antan. Fêtes libertaires qui, il y a une douzaine d'années, voyaient 700 personnes fouler le sol du domaine des « Francas », à Ollioules, qui les abritait.

Claude Nepper

LE LYCEE EXPERIMENTAL D'OLERON

Quand la conscience pourrit... l'autogestion suinte !

DES élèves au look souvent *destroy*, hantant les rares estaminets d'un petit port nonchalant et les encore plus rares ghettos « culturels » d'une île rendue schizophrène par le tourisme ; des enseignants au geste ample et au verbe haut, persuadés d'être en partance pour une grande aventure ; beaucoup de déclarations tonitruantes ; beaucoup de bruits ; beaucoup de rumeurs... il fut un temps où le lycée expérimental autogéré d'Oléron sentait le soufre. Où l'espoir soufflait en rafales sur le ronron des résignations à l'intolérable de la mort lente des abattoirs scolaires. Où les projets faisaient parler la poudre pour s'ouvrir les portes de l'avenir. Il fut un temps !

démontrer. Et de ce fait les instigateurs de ces quatre projets ont eu raison de tenter l'impossible. Il restait cependant à attendre le test implacable de la réalité.

Une brute qui marche va plus loin qu'un intello assis

Disons le tout net, d'un point de vue général le bilan de ces quatre lycées autogérés d'Etat est largement positif. Pour les élèves, bien sûr, car ils ont pu connaître un « bahut » moins pire que les autres. Mais également pour l'expérimentation de l'autogestion pédagogique, car un certain nombre de grands principes (autogestion, libre fréquentation scolaire, assemblées générales souveraines...) ont eu l'occasion de s'enrichir de matérialisations de toutes sortes.

Cela étant, tous souffrent d'une difficulté certaine à durer et à s'inscrire dans le moyen ou le long terme, fût-ce en se sabordant ou en se renouvelant entièrement. Ici, c'est l'équipe qui s'use en refusant de passer la main. Là, c'est l'habitude qui s'installe au détour d'une impuissance à produire des idées et des projets. Ailleurs, c'est le départ sur la pointe des pieds ou la fuite devant les conflits et les tempêtes qui agitent périodiquement des structures « vivantes ».

Et il est besoin de le préciser, les origines de cet essoufflement sont nombreuses et variées : le bon ou le mauvais choix des enseignants, l'énormité de l'investissement en temps et en énergie qui est une nécessité incontournable dans ce type de structure, l'isolement, voire l'ignorance dans lesquels sont tenues ces expériences tant au sein de l'Education nationale qu'à l'extérieur ; la fragilité, l'incohérence, voire la nullité de certains projets ; l'absence totale de stratégie de popularisation ; le patriotisme nombriliste de « pédagogos-pataugas » revenus de tout ; l'état d'urgence ou de délabrement des populations scolaires, qui pour une bonne part ne vont dans les centres expérimentaux que parce que c'est leur dernière porte de sortie ; le mépris de la gauche extrême et de l'extrême gauche à l'encontre des ces expériences autogestionnaires... sont autant de raisons qui expliquent cela. Et qui font que les lycées expérimentaux vieillissent mal. Et pour certains d'entre eux, celui d'Oléron notamment, très très mal.

A Oléron, en effet, en cette fin d'année scolaire (juin 1990) treize enseignants se sont érigés en « tribunal populaire » pour en exclure huit autres. Sans motifs « sérieux » sans traces écrites explicites. En dehors de toute légalité et même de tout consensus au plan de la procédure et de la prise de décision.

Bonjour l'ambiance !

Crève charogne !

Pour caricatural que soit la situation présente à Oléron, elle mérite néanmoins qu'on s'y arrête, car elle relève autant du conjoncturel que du structural.

L'autogestion, en effet, surtout quand comme à Oléron elle ne concerne pas les élèves au plan institutionnel ou quand elle évite certains terrains (les quatre lycées pratiquent la hiérarchie des salaires) porte en elle un certain nombre de dérives, dont le copinage et

l'arrivisme. A Oléron, c'est flagrant ! Un certain nombre d'enseignants sont venus principalement parce qu'ils n'auraient pas pu enseigner ailleurs et dans le but manifeste de se faire titulariser (un auxiliaire étant obligatoirement titularisé au bout d'un certain temps). Aussi avec un tel « personnel » (dérive flagrante au principe de cooptation qui est censé permettre une plus grande cohérence au projet) la tendance à la normalisation est constante, pour ne pas faire de vagues et accélérer la procédure de titularisation, et pour réintégrer le confort de la norme une fois que la procédure a abouti.

Résultat des courses : l'an prochain, le lycée autogéré d'Oléron aura à sa tête un principal, membre de l'administration et les enseignants seront nommés en fonction de leurs « profils ».

Exit donc les grands projets de départ ! Huit ans après ses premiers pas l'autogestion pédagogique débouche sur un vulgaire et inacceptable « espace de déréglementation ».

De tout cela qui incite à souhaiter que ce lycée expérimental passe de vie à trépas au plus vite, on peut bien évidemment tirer argument contre l'autogestion. Ou bien, et c'est sans doute moins aisé, on peut au contraire essayer de mettre à nu les causes d'une dérive pour à terme renforcer un principe en lui évitant de se fourvoyer dans certaines... demi-mesures.

Nous en reparlerons !

Jean-Marc Raynaud

SOMMAIRE

PAGE 1 : Le Koweït : empire financier, Unité nationale et austérité. Gilles Morlot : le verdict... la victoire !
PAGE 2 : Fédéralisme et fonctionnement des institutions en société libertaire. Pourquoi je suis anti-gaulliste ?
PAGE 3 : Communiqué FA, Appel aux pacifistes, Les Maures en feu, Editorial, En bref.
PAGE 4 : L'objection en Espagne, Nouvelles d'URSS, Le congrès de l'USI, La liberté de la presse en Turquie, Communiqué de la CNT, TV anarchiste au Danemark.
PAGE 5 : Les mal-logés, communiqué FA, Le squat rennais de Kéralio, La grève à la SFP.
PAGE 6 : Le Koweït : empire financier (suite), Le nouveau désordre international et la loi du plus fort.
PAGE 7 : « Itinéraire » raconte Proudhon, Notes de lecture à propos de « Ils ont tué Bonnot », les forums de la librairie.
PAGE 8 : Le lycée expérimental d'Oléron, Les 4^{es} Rencontres libertaires varoises, les écoles Diwan, communiqués FA.

Nouveauté

« Les Anarchistes et la Révolution française », (éditions du Monde libertaire), vient de sortir. On peut l'acheter, au prix de 130 F, à notre librairie.

Inauguration à Lyon

Le samedi 29 septembre 1990, en après-midi, sera inaugurée la librairie anarchiste La Plume noire, située au 13, rue Pierre-Blanc (La Croix-Rousse), 69001 Lyon.

BRETON Solidarité avec les écoles Diwan

Mardi 24 juillet, Joëlle Perrot, institutrice Diwan et Jean-Yves Roué, parent d'élèves Diwan, comparaissent devant le tribunal de Brest pour avoir écrit sur des bâtiments publics « Justis evit Diwan ».

Deux cents personnes (instituteurs, parents d'élèves, enfants, sympathisants...) s'étaient rassemblées devant le tribunal pour assister au procès. Le quart d'entre elles, seulement, ont pu accéder à la salle d'audience, pour peu de temps, la police ayant bloqué l'entrée aux autres participants. Il s'agissait d'un procès public, aussi toute personne désireuse d'y assister a légalement le droit de le faire. Non contente de ne pas respecter cette loi, la police a évacué manu militari les personnes qui se trouvaient à l'intérieur du tribunal, enfants compris, à coups de poings, de pieds et de gaz lacrymogène. Ces violences sont intolérables. Agresser des personnes qui défendent leur travail constitue une grave atteinte aux droits de l'Homme et aux droits du peuple breton à vivre dignement.

Les associations et organisations signataires exigent :
— que des poursuites soient engagées à l'encontre des policiers qui ont violemment frappé les manifestants, ainsi qu'à l'encontre des responsables de cette violence (commissaire, sous-préfet, préfet, ministre de l'Intérieur, premier ministre, et président de la République française). Un instituteur Diwan a été hospitalisé. Il a fallu le ranimer à l'oxygène. Aussi son état de santé l'a-t-il contraint à une incapacité totale de travail d'un mois. Des enfants souffrent de plusieurs contusions et traumatismes. Des personnes âgées ont été frappées. De nombreuses personnes ont dû avoir recours à des soins médicaux ;
— que soit prononcé un non-lieu à l'encontre de Joëlle Perrot et Jean-Yves Roué ;

— que les élus de Bretagne prennent une position sur de telles violences policières et exactions antidémocratiques de la part d'un Etat qui se proclame « Patrie des droits de l'Homme ».

Et demandent aux autres associations et organisations politiques, syndicales et culturelles de Bretagne d'exprimer leur solidarité avec les travailleurs de Diwan dans leur lutte pour la défense de leur emploi.

Stourm ar Brezhoneg, Emgann, Gwezenn, les Travailleurs de Diwan, l'Union des enseignants de breton